

rapport d'activité

FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Fédération
des acteurs de
la solidarité

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

2 ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS POUR LA FÉDÉRATION RÉGIONALE EN 2020

INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX - 12/02/2020



En 2020, après plusieurs mois de travaux et un emménagement en octobre 2019, nous avons inauguré les nouveaux locaux du siège de la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes.

Cet événement convivial a réuni adhérents, partenaires, élus, pour découvrir les nouveaux espaces de travail, de réunions et de formations.

Situés dans le 2ème arrondissement de Lyon, dans le quartier de Confluence, les locaux sont plus spacieux et adaptés pour l'accueil des personnes à mobilité réduite.



Pour cette inauguration, nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur Etienne Blanc, Vice-président en charge des finances et Monsieur Samy Kefi-Jerome, Vice-président en charge de l'action sociale politique de la ville représentant la Région Aura, qui nous a soutenus dans l'acquisition de ces locaux grâce à une subvention d'investissement.

CHANGEMENT DE PRÉSIDENTE - 22/09/2020

L'Assemblée générale régionale du 22 septembre 2020 a validé la candidature de Marisa Lai-Puiatti en tant que nouvelle Présidente de la Fédération des acteurs de la solidarité Aura.

Elle prend la suite de Francis Silvente, Président depuis 2013.

Marisa a été notamment déléguée régionale de la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité et ancienne conseillère régionale du défenseur des droits en Auvergne-Rhône-Alpes.

Elle est aujourd'hui présente dans plusieurs conseils d'administration d'institutions et associations de la Métropole de Lyon.



En janvier 2021, le conseil d'administration a validé une feuille de route stratégique pour la période 2021-mi-2022 et a affirmé les 3 principes structurants suivants

L'accès aux droits comme préalable

L'accès aux droits fondamentaux, la défense des droits tels que la santé, l'éducation, la culture, l'emploi et le logement doivent guider notre action. Ainsi, la question de la connaissance des mécanismes de non-recours est essentielle.

Le pouvoir d'agir, la citoyenneté, et la reconnaissance d'expérience des personnes concernées

Reconnaissance des savoirs construits sur les expériences vécues. La première des priorités sur ce point est de combattre sans relâche les préjugés attachés aux pauvres. Il nous faut battre en brèche, le regard et les discours moralisateurs, qui disent que les pauvres n'auraient pas les compétences, les qualifications pour agir. Nous devons agir aux côtés des personnes concernées, avec leur accord, leur réelle adhésion et avoir comme boussole l'effectivité de leurs droits sociaux, culturels, civils et politiques.

L'approche transversale et décloisonnée

Prendre en considération l'interdépendance entre habitat, santé, travail, éducation et culture.

Prendre en compte et rendre vivants les concepts tels que pluridisciplinarité, horizontalité, multiréférence, pair-aidance.

Appréhender la complexité des oppressions, discriminations, blocages, multiples que subissent les premiers concernés. La trajectoire sociale des personnes, leur genre, leur orientation sexuelle, leur handicap, leur origine ethnique, l'âge ne sont pas des éléments autonomes. Ces éléments se constituent mutuellement, ils interagissent entre eux.

Pour développer ces 3 principes, des moyens d'intervention ont également été définis, réitérés



Le partenariat : s'inscrire systématiquement via des actions partenariales, avec les acteurs de terrain, les autres réseaux, les pouvoirs publics, en fonction des thématiques



Le questionnement en permanence : travailler en lien avec la recherche pour se questionner sans cesse, et dans les différentes instances de la fédération, faire vivre ces lieux d'échanges et de questionnement



L'accompagnement aux changements des pratiques, la formation initiale et continue : la fédération régionale poursuit ses actions de formations et d'accompagnement des intervenants sociaux, des équipes et des directions pour permettre à chacun de bénéficier de renforcement des compétences face aux évolutions du secteur

SOMMAIRE



Page 7

Rapport moral

Marisa Lai-Puiatti, Présidente régionale

Page 11

Plaidoyer et représentation

Page 17

Projets et actions

- Accueil-Hébergement-Insertion-Logement
- Culture
- Formation
- Insertion par l'activité économique et emploi
- Participation
- Santé

Page 33

Les administrateurs régionaux en 2020

Page 34

L'équipe de la FAS régionale en 2020



Marisa Lai-Puiatti
Présidente régionale

L'actualité majeure de l'année 2020 est une pandémie mondiale, particulièrement grave car elle nous contraint à surmonter d'immenses défis sanitaires, économiques et sociaux.

Cette réalité nouvelle, stupéfiante à bien des égards, a été difficile pour la plupart d'entre nous, nous obligeant à modifier profondément nos vies.

Nous avons dû renoncer à des libertés que nous jugions fondamentales, celle de circuler librement, travailler sans entraves, embrasser nos proches, retrouver nos amis, aller au cinéma, au théâtre...

Certain.es ont perdu des êtres chers. D'autres ont perdu leur travail.

Des jeunes, particulièrement éprouvés.es dans leur vie sociale, sont inquiet.es pour leur avenir.

Dans ce contexte, pouvons-nous imaginer combien ont été exacerbées les difficultés rencontrées par les personnes les plus en difficulté?

Les millions de pauvres, déjà lourdement stigmatisés.es par une partie de la société qui les considère responsables de leur situation?

Les millions de précaires que le moindre accroc dans un budget tendu, fait basculer dans la détresse?

Sans vouloir minimiser les effets de cette crise pour chacun d'entre nous, c'est la citation lapidaire mais tellement d'actualité de Coluche qui me revient:

« Les hommes naissent libres et égaux mais certains sont plus égaux que d'autres ».

En 2020, avec toujours autant de détermination, c'est la défense des droits des personnes en situation d'exclusion, déjà lourdement marquées par les épreuves de la vie, qui a été le moteur principal du plaidoyer de notre fédération.

Sans l'intense mobilisation de l'ensemble du secteur associatif, j'affirme que le bilan de cette crise serait bien plus terrible qu'il ne l'est déjà.

Nous nous sommes mobilisés auprès de chacun.e, en essayant d'évaluer les difficultés spécifiques, en proposant et construisant avec l'ensemble des partenaires et les pouvoirs publics les réponses adaptées.

Et nous avons démontré, une fois de plus, que les associations qui accueillent et accompagnent les personnes en situation de pauvreté, de précarité, d'exclusion, jouent un rôle majeur et irremplaçable de solidarité et de cohésion sociale.

C'est la vigilance constante de la Fédération et de nombreux acteurs associatifs, qui a immédiatement alerté les pouvoirs publics sur la situation des SDF, dans l'impossibilité de se confiner et n'ayant plus de ressources lorsque les rues se sont vidées.

Ce sont nos réseaux associatifs qui ont très vite identifié que les étudiant.es pauvres, confinés.es dans des studios exigus, n'avaient plus de quoi s'alimenter sans leurs petits jobs d'appoint.

Nos réseaux associatifs se sont mobilisés pour que les femmes, cheffes de famille monoparentales, occupant souvent des emplois précaires, sans mode de garde lorsque les écoles ont fermé, trouvent des solutions pour se rendre à leur travail.

Ces quelques exemples loin d'être exhaustifs décrivent les réalités multiples, auxquelles en 2020, ont été confrontées les personnes que dans un film récent, on a appelé les « invisibles ».

A la Fédération, nous pensons que les pauvres, les précaires, les SDF, les réfugiés, les Mineurs non accompagnés, sont invisibles pour qui ne veut pas ouvrir les yeux, pour qui ne porte pas les bonnes lunettes.

Nous qui les accompagnons au quotidien, trouvons, au contraire, qu'il.elle.s sont très visibles et même de plus en plus nombreu.ses autour de nous.

Il.elles étaient environ 10 millions en 2020, à ne pas avoir accès à un logement décent, à ne pas pouvoir s'habiller dans les magasins, acheter de la nourriture au supermarché, manger à sa faim des aliments sains, , s'acheter un livre ou emmener ses enfants au cinéma.

Les pauvres sont souvent des femmes, cheffes de familles monoparentales, dont les moyens de subsistance ne permettent pas d'élever leurs enfants dignement.

Concernant les enfants, selon des données de l'INSEE leur taux de pauvreté a atteint 11,6% en 2018. 1,6 millions de mineurs sont concernés par la pauvreté.

Les pauvres ne sont pas tous chômeurs, ou au RSA (Revenu de Solidarité Active).

Ils sont aussi travailleurs précaires, intérimaires, bouche-trous utilisés à la tâche pour quelques petits boulots d'occasion, sans être déclarés, lorsqu'ils n'ont pas le droit de travailler parce que « à droits incomplets ».

Les pauvres habitent dans des Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), des foyers pour migrants, des hôtels bon marché, certains sont SDF, se lavent dans les bains douches lorsque les collectivités ne les ont pas fermés, font la queue au « Resto du Coeur ».

Sans cesse en première ligne, au service des plus précaires, les professionnel.le.s du secteur sanitaire, social et médicosocial, se sont mobilisé.e.s et ont réinventé leurs pratiques « en temps de COVID », pour accompagner au mieux les personnes dans leurs parcours et notamment pour leurs démarches d'accès aux droits sociaux fondamentaux.

Comment comprendre que ces professionnels si mal reconnus dans leur utilité sociale, continuent inlassablement à bien faire leur travail, alors que tout devrait les conduire au découragement?

Une réponse possible est proposée dans la conclusion de Françoise Héritier, anthropologue, dans le tome 2 de « Masculin/Féminin, dissoudre la hiérarchie » : « *Il nous faut croire en l'efficacité des gestes, des actes et des symboles pour parvenir au changement dans le tréfonds des esprits, même si ce changement pour devenir universel, devait prendre quelques milliers d'années* »

Cette opiniâtreté fait écho à la récente motion de la Fédération :
Donner au travail social la reconnaissance et la revalorisation qu'il mérite,
pour lutter efficacement contre la pauvreté

« L'heure est venue de reconnaître la contribution des travailleuses et des travailleurs sociaux à la cohésion du pays. Il est nécessaire de revaloriser leur rôle, leurs missions, leur statut et leur rémunération. Il faut redonner des perspectives positives à ces dizaines de milliers de professionnels qui font vivre les politiques de solidarité au quotidien.

ELLES ET ILS doivent pouvoir bénéficier de la reconnaissance, de la confiance et du respect de tous et notamment des pouvoirs publics. Notre fédération s'inquiète de ce qui ressemble trop souvent à une forme d'oubli de ces engagements et expertises par les pouvoirs publics, voire de certaines formes de disqualification notamment dans les structures accueillant des étrangers qui subissent les lacunes de la politique migratoire du pays. »

Pour conclure ce premier et synthétique rapport moral, je vais paraphraser Francis Silvente, dont je tiens à rappeler qu'il fut un remarquable président de la Fédération régionale pendant 7 ans et que j'ai l'honneur de remplacer depuis septembre 2020 : « *Cette crise sanitaire montre, que l'Etat, lorsqu'il en fait une priorité nationale, peut se doter des moyens pour diminuer fortement le sans-abrisme. Même si nous ne pouvons nous satisfaire des conditions d'accueil dans certains sites, nous devons nous réjouir de l'augmentation importante de personnes hébergées pendant cette crise sanitaire.* »

Je prolongerai son propos en formulant le vœu que la sortie de cette crise soit une formidable opportunité, pour que les pouvoirs publics remettent au centre des priorités notre aspiration à plus de solidarité et de fraternité.

Cette crise a démontré combien un hôpital et des services de santé de qualité étaient indispensables au bien vivre de tous, sans exclusion.

Cette crise a montré combien les services publics de qualité et de proximité étaient nécessaires.

Cette crise a montré combien la vitalité et la capacité d'innovation et de flexibilité des associations étaient un atout majeur dans le maintien de la cohésion sociale.

Je formule le vœu que l'on réduise le démantèlement et la privatisation des services d'intérêt général de proximité, que le développement du numérique ne soit pas un prétexte à faire disparaître les agents de proximité, que l'on cesse d'analyser les associations d'intérêt public, sous l'angle exclusif du moindre coût budgétaire.

Les associations de l'économie sociale et solidaire dont le rôle sera plus que jamais fondamental pour proposer un tremplin à ceux dont le marché du travail refuse l'intégration doivent être massivement soutenues ainsi que celles qui œuvrent inlassablement à lutter contre le non-logement et le mal-logement.

Qu'il s'agisse d'emploi, de logement, de justice, d'éducation, de santé, de culture, la Fédération des acteurs de la solidarité a agi en 2020 et agira en 2021, opiniâtrement, « Jusqu'à parvenir au changement dans le tréfonds des esprits », pour que les citoyens « de seconde zone », les personnes méprisées socialement parce que pauvres et précaires, soient réintégrées dans leur dignité et l'égalité des droits.



PLAIDOYER

REPRÉSENTATION

L'année 2020 a été fortement marquée par la crise sanitaire qui a touché de plein fouet le secteur de l'Accueil Hébergement Insertion (AHI).

Du jour au lendemain, les personnes précaires en situation de rue se sont retrouvées isolées à l'extérieur. Elles n'avaient plus ou très peu accès aux structures de la veille sociale qui proposent habituellement des réponses aux besoins essentiels : accueil de jour, maraudes, permanences bénévoles, pour l'aide alimentaire, lieu de recharge de téléphone, toilettes...

Ces premiers jours marqués par un effet de sidération, ont ensuite été suivis par une forte mobilisation des acteurs du secteur social pour se mobiliser au mieux.

La mise en place d'espace de coordination a permis de structurer, d'organiser les lieux qui restaient ouverts et de construire le plaidoyer pour les besoins non couverts.

La Fédération des acteurs de la Solidarité a participé à différentes instances, dont une sur le Rhône autour des questions de l'urgence sanitaire et sociale, qui regroupaient de nombreux acteurs : Alynea - Samu social, Médecins du Monde, Fondation Abbé Pierre, Bagage'Rue, Alpil, Secours Catholique, Croix-Rouge Française.

Ce collectif a produit dès les premières semaines de confinement en mars 2020, un document de plaidoyer de 10 pages avec des propositions concrètes pour les personnes à la rue. Les équipes opérationnelles ont fait également un travail important de mise à jour des lieux restés ouverts via un framapad.

COVID-19 : Double urgence sanitaire et sociale !

Pour une mobilisation de l'ensemble des ressources sur le territoire de la Métropole de Lyon

De plus, au niveau régional, la Fédération s'est structurée pour collecter auprès de ses adhérents des informations détaillées de la situation et des besoins afin d'interpeller les autorités sanitaires et de la cohésion sociale.

Deux documents ont pu être produits : une synthèse des besoins des structures AHI et Logement en Région Auvergne-Rhône-Alpes le 26 mars 2020 et une version actualisée au 16 avril 2020.

Les besoins étaient contextualisés et des propositions opérationnelles étaient formulées.

Ces messages de plaidoyer, issus du vécu des personnes et des professionnels étaient réitérés lors des différents échanges que la Fédération a pu avoir avec les autorités. Notamment, lors des échanges hebdomadaires de coordination avec les services régionaux de l'état (Direction régionale et départementale jeunesse, sport et cohésion sociale-DRDJSCS, Préfecture..), commissaire à la lutte contre la pauvreté, l'Agence régionale de Santé, et deux fédérations (l'URIOPSS et la Fédération des acteurs de la solidarité), ainsi qu'Adoma.

A ces occasions, la Fédération n'a pas manqué de rappeler les besoins criants pour le personnel du secteur social et médico-social concernant le matériel de protection, puis l'accès aux tests.

En mai 2020, la Fédération a relayé les propositions du Collectif des associations unies pour un plan de relance et les 15 mesures à adopter pour les personnes sans abri et mal logées :

<https://www.collectif-associations-unies.org/2020/05/25/plan-de-relance-15-mesures-a-adopter-durgence-pour-les-personnes-sans-abri-et-mal-logees/>

Tout au long de l'année, la Fédération a poursuivi son soutien aux adhérents régionaux, dans ce contexte qui a mis fortement en exergue l'importante capacité d'adaptation des acteurs locaux, des personnes en précarité, pour trouver des solutions.

Grâce à un financement de la Fondation de France et de la Fondation Après tout, la Fédération a organisé des temps d'échanges de pratiques entre intervenants sociaux avec l'appui de psychologues et de professionnels aguerris à cet accompagnement. Ces temps étaient en partie en visio avec des salariés de différentes structures, et en partie en accompagnement sur site pour des structures volontaires.

Elections municipales

A l'occasion des élections municipales de juin, la Fédération régionale a interpellé les principaux candidats à Lyon, Grenoble, Saint-Etienne et Clermont Ferrand.

La Fédération a présenté aux candidats six leviers d'action permettant de réellement s'engager en faveur de la solidarité :

- Garantir un accès aux droits sociaux pour tous
- Garantir un accès aux services et aux biens essentiels pour tous
- Faire respecter les droits à la ville, au logement et à l'hébergement
- Encourager la participation et la citoyenneté des personnes accompagnées
- Favoriser l'insertion par l'activité économique pour les personnes éloignées de l'emploi
- Soutenir l'autonomie et l'innovation associative

Un guide pour une Métropole engagée dans la solidarité a également été adressé aux candidats ainsi que les 10 propositions du collectif des associations unies constituant un plan d'urgence pour en finir avec le sans-abrisme.

Quelques propositions extraites du guide :

Sur l'accès aux droits sociaux : " Organiser chaque hiver une nuit de la solidarité en mobilisant les associations et citoyens bénévoles pour recenser les personnes à la rue, connaître leurs besoins et trouver des solutions "

Sur l'accès aux services et aux biens essentiels : " Ouvrir des accueils de jour pour les personnes et familles sans-abri permettant un accès à l'hygiène et un premier accompagnement social "

Sur le respect des droits à la ville, au logement et à l'hébergement : " Prévention des expulsions locatives et impayés de loyer : politique de prévention des bailleurs sociaux liés à la ville, implication de la municipalité pour l'aide à l'apurement des dettes locatives "

Sur la participation et la citoyenneté des personnes accompagnées : " Changer le regard sur les personnes en difficulté et promouvoir la citoyenneté : encourager la participation des personnes en difficulté aux instances de démocratie locale "

Sur l'insertion par l'activité économique pour les personnes éloignées de l'emploi : "Systématiser les clauses d'insertion dans les marchés publics avec un accompagnement des personnes par les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) "

Sur le soutien à l'autonomie et l'innovation associative : " privilégier la subvention comme outil contractuel, garant de l'initiative associative et de la participation de la société civile et qui évite la mise en concurrence des associations "



Le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional (CESER), Assemblée consultative régionale, contribue à l'expression de la société civile de la région.

Il est placé auprès du Conseil régional, organe délibératif, et de son Président. Les deux assemblées constituant l'institution « la Région ».

Patrick Bédiat est conseiller dans les collèges 3 et 4 et membre du bureau. Il participe aux travaux de la commission 3 : "Orientation, éducation, formation et parcours professionnels" et aux travaux de la commission 5 dont il est membre du bureau : "Solidarité, inclusion sociale et santé". A la fin de l'année il a intégré la commission 8 "Coopérations internationales -Europe et fonds structurels" et a durant l'année participé à un groupe de travail et atelier sur la précarité.

Les travaux du CESER en 2020 ont été impactés par la crise sanitaire, sociale, économique et environnementale, les séances des commissions et des plénières se sont toutes déroulées en visio.

La commission 5 a centré dans un premier temps ses travaux sur des préconisations à partir de l'analyse de la crise sanitaire, ses impacts et dans un deuxième temps sur la question des solidarités : les impacts sur la santé mentale des étudiants et étudiantes et des personnes à la rue, la Fédération a été auditionnée dans ce cadre. La commission 3 a abordé les impacts de la crise sur l'orientation et la formation des adultes et des jeunes. Dès le début de la crise, le CESER avait mis en place un observatoire de la COVID 19.

Les actions

Nous avons, avec la représentante d'ATD quart monde, poursuivi notre plaidoyer sur les thématiques de la lutte contre les exclusions dans toutes ses dimensions économiques, sociales mais aussi environnementales, afin de faire admettre cette question dans chaque échange et avis. Nous trouvons, compte tenu aussi malheureusement de l'aggravation de la précarité et de la pauvreté, que ces thématiques sont de plus en plus prises en compte au sein du CESER.

Nous avons maintenu deux temps d'échange avec les associations de lutte contre l'exclusion aujourd'hui représentées par ATD (le Secours Populaire, les Restaurants du Cœur et le Secours Catholique).

Quelques exemples d'interventions :

- **Courrier adressé en mai 2020 au président du CESER, afin de demander la mise en place d'une commission transversale sur les questions de pauvreté.**

" Le choix fait par les instances, conforme à l'organisation du CESER, est que chaque commission ou groupe de travail traite cette « crise » de façon segmentée à partir du champ de compétence qui est le leur, sur un modèle disciplinaire. Nous pourrions envisager qu'une commission existante ou à créer (temporaire) puissent aborder cette situation dans sa globalité : social, économique, environnemental. Cette commission pourrait travailler à partir de deux thématiques :

Quelles sont les causes et les effets de cette crise multiforme et polymorphe et quelles propositions pour réduire les inégalités ? Les politiques publiques et l'organisation sociale qui en découle répondent-elles aux enjeux ? Ces thématiques pourraient prendre pour hypothèse (qu'on observe de façon empirique) que les inégalités et la pauvreté n'est pas une fatalité mais la résultante de causes liées à notre modèle de société.

- **Extraits d'une intervention en plénière, en avril 2020, sur les aides aux entreprises dans le cadre de la crise sanitaire**

" Dans notre région, la concentration des pôles industriels et la diminution du nombre d'emploi sont des facteurs d'un appauvrissement de certains territoires. La Région, de part ses compétences, peut soutenir le développement économique en apportant des aides ciblées aux entreprises et ainsi revitaliser des bassins de vie.

Pourtant, dans un souci d'une plus grande efficacité et pour une meilleure évaluation des politiques en oeuvre, nous pensons nécessaire de conditionner les aides financières publiques apportées à l'industrie, à des contreparties qui incluent, comme pour les marchés publics, des clauses sociales et environnementales. Les objectifs, finalisés dans des cahiers des charges, pourraient notamment favoriser l'emploi, la formation, l'immersion des personnes les plus éloignées de l'emploi..."

- **Intervention en plénière sur le budget primitif de la région en décembre 2020, extraits**

" Tous les diagnostics convergent pour faire le constat que la pauvreté a augmenté de façon exponentielle. De nombreuses fédérations et associations solidaires estiment à plus d'1 million le nombre de personnes supplémentaires en France qui ont recours à l'aide alimentaire et de fait se trouvent plongées dans une insécurité sociale, économique et psychologique.

On peut estimer que plus de 100 000 personnes supplémentaires sont touchées dans notre région, toutes les prévisions, même les plus optimistes, prévoient une augmentation dans les mois à venir.

Cette pauvreté, au-delà des chiffres, touche des femmes, des hommes et des enfants qui se retrouvent pour la plupart dans des situations provoquant du stress, de la peur et de l'incertitude quant au présent et à l'avenir.

Nous avons constaté depuis le premier confinement l'inégalité des conditions de vie de chacune et chacun, on note une augmentation des suicides, des dépressions, rupture de continuité pédagogique, de lien social etc.

Un budget primitif est un acte politique important car il préfigure des politiques publiques pour une année.

Nous faisons le constat que la Région a pris la mesure des situations dramatiques de la population et que des financements ont été apportés pour des actions de solidarité via les associations, notamment dans l'aide alimentaire et le logement.

Mais nous constatons que cette mobilisation n'est pas à la hauteur de la situation ni des enjeux. C'est pourquoi nous pensons que la Région devrait inscrire dans son budget primitif, en lien avec son plan de relance, le financement d'un plan ambitieux de lutte contre la pauvreté en direction des familles et des jeunes.

Même si la compétence sociale n'est pas directement une compétence de la Région, de telles politiques sont garantes du maintien d'une cohésion et d'une dynamique sociale, qui viendrait en soutien d'une relance économique. Un tel plan pourrait être élaboré en concertation avec les associations et les différents partenaires et se concerter avec l'Etat, les métropoles et les départements."



ANIMATION DU RÉSEAU

ACTIONS

Nous avons proposé une journée "Regards croisés sur l'inconditionnalité" le 20 février 2020, à laquelle 70 personnes ont participé.

Cette journée faisait suite à plusieurs constats de la part des structures d'accueil et d'hébergement, notamment sur :

- Une saturation des dispositifs et une augmentation des besoins non pourvus
- Une inconditionnalité parasitée par les équilibres de gestion
- Une confusion entre politique migratoire et politique d'hébergement : la crainte de l'« appel d'air »

Notre plaidoyer sur l'inconditionnalité doit s'assortir d'une exigence de qualité des prestations fournies. Il y a là une question sociale mais aussi humaine et humanitaire. L'inconditionnalité ne peut se faire sur le dos des personnes les plus démunies en dégradant leurs conditions de vie déjà très précaires. L'inconditionnalité ne peut se dissocier du principe de continuité.

Quelques extraits des interventions et échanges de la journée :

" Difficile de parler d'inconditionnalité à tout prix: il faut avoir les moyens d'accompagner les personnes et de leur permettre de sortir dans de bonnes conditions."

" Les parcours en escalier provoquent une mise en concurrence des personnes accompagnées pour accéder au logement."

" Il faut sensibiliser et former les équipes aux informations à transmettre aux autorités ou non, aux droits des personnes. "

" Il est intéressant de nouer des liens avec les initiatives citoyennes, les collectifs pour nourrir le plaidoyer et profiter de leur regard neuf. "

" Dissocier la notion d'inconditionnalité de la politique migratoire et faire respecter le droit. "

Accompagnement aux Contrats pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) et diagnostic territorial Drôme

La loi Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (loi ELAN) du 23 novembre 2018 a rendu obligatoire la conclusion de CPOM entre les gestionnaires de CHRS et les services de l'Etat d'ici le 1er janvier 2023. Ces CPOM de 5 ans sont un des outils pour renforcer la planification et l'organisation dans le secteur.

Des formations sur 2 jours « Les nouveaux contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des CHRS » ont été mises en place fin 2020, pour renforcer les compétences des acteurs associatifs sur des sujets souvent très techniques, et des enjeux de négociation importants pour les années à venir.



La Fédération des acteurs de la Solidarité a été sollicitée par la Direction départementale de la cohésion sociale de la Drôme pour soutenir une initiative de diagnostic territorial, en amont de la démarche CPOM.

Ce travail a été réalisé de novembre 2020 à mars 2021, et une restitution finale sera organisée en septembre 2021. Les travaux incluant de nombreux acteurs sur les 5 territoires du département, ont permis de renforcer la coordination et les échanges entre le secteur AHI, celui du sanitaire, les bailleurs sociaux, les bailleurs privés, notamment. Cela a aussi mis en avant la nécessité de poursuivre le travail autour des plateformes d'accompagnement, du décloisonnement entre les différentes mesures portés par l'état, le département et les bailleurs sociaux.

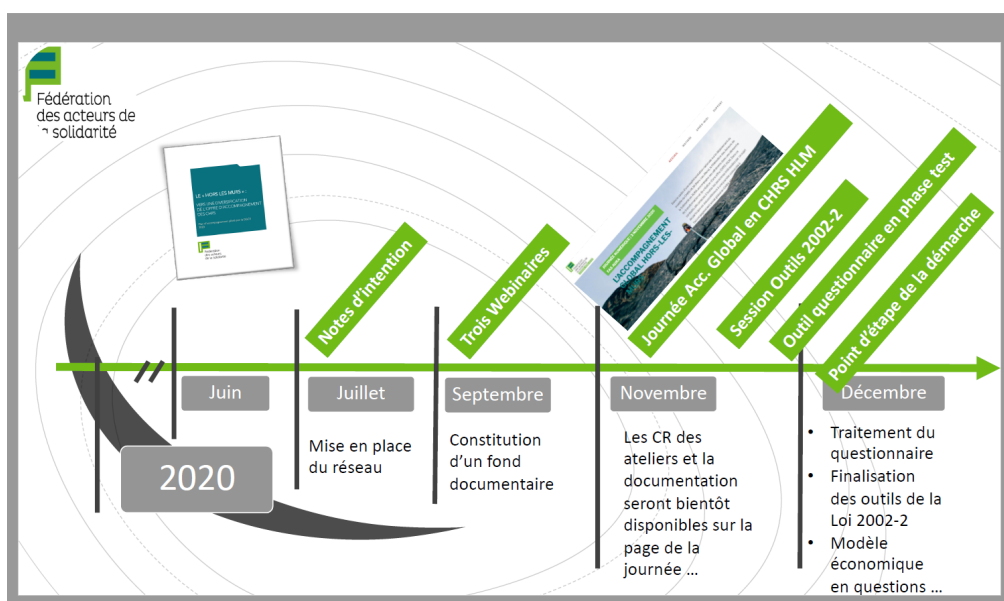
CHRS Hors les murs

La Fédération régionale a bénéficié en 2020 d'un plan d'accompagnement (soutien financier et technique de la Fédération Nationale) pour travailler avec les adhérents volontaires sur la question du CHRS Hors les murs.

Cela fait suite à un premier travail réalisé avec 4 associations en Bretagne, qui a permis à la Fédération nationale de définir sa vision du CHRS hors les murs :

<https://www.federationsolidarite.org/actualites/la-federation-publie-sa-vision-du-chrs-hors-les-murs/>

L'objectif était de renforcer les compétences en région AURA et de développer des outils autour de l'accompagnement social, et des outils liés à la loi 2002-2. Deux journées ont pu être organisées en novembre et en décembre, ainsi que plusieurs temps de préparation / échanges entre adhérents de toute la région.



Ce travail mérite d'être poursuivi, pour accompagner les acteurs associatifs et les services de l'Etat dans la mise en œuvre la plus adaptée et pertinente de ces dispositifs.



Diplôme universitaire Logement d'abord

En 2020, la Fédération régionale a poursuivi son engagement avec l'Orspere Samdarra et de nombreux acteurs pour la mise en œuvre de la 1ère promotion du Diplôme Universitaire Logement d'abord, qui a pu démarrer en octobre 2020. Une nouvelle promotion sera organisée en 2021-2022.

<https://www.orspere-samdarra.com/evenements-et- formations/diplomes-universitaires/du-logement-dabord/>



Le nuage de mots ci dessus est issu des retours des participants à la journée sur les droits culturels que nous avons proposée en 2018. Ces mots ont eu une résonance toute particulière en 2020, avec la quasi impossibilité de proposer des actions culturelles et artistiques aux publics en situation de précarité.

La plupart des structures n'ont pu proposer des actions collectives, dans et hors les murs, ou simplement elles ont du réorienter leurs priorités pour favoriser la prise en charge des urgences liées à la gestion de crise.

Comment faire vivre les notions de partage, de découverte, de liberté, de plaisirs quand la vie culturelle subit un coût d'arrêt aussi terrible qu'inattendu ?

Les adhérents, à travers la commission culture, ont souhaité proposer un travail de capitalisation d'expériences, avec des témoignages de personnes ayant participé à des actions de création ou travaillant dans de secteur culturel.

Ce travail a pour objectif de proposer des outils mobilisables et des pratiques à mettre en oeuvre pour mener un projet culturel en structures sociales : recherche de financements, mobilisation des publics, adhésion des équipes et de la direction, démarches pour identifier les envies et les besoins...

Avec ce livret, les acteurs intéressés pour initier une action culturelle pourront trouver des idées et des informations sur les différentes étapes nécessaires à la construction et à la réalisation du projet.

Un artiste a également été mandaté par la commission culture pour réaliser un projet dans plusieurs structures, ce projet sera réalisé en 2021 et s'articule autour de plusieurs séances d'ateliers mêlant écriture, récits et enregistrements audio.

Par ailleurs, cette période particulière a montré l'importance de la place de la culture en structures sociales, de par ce qu'elle apporte comme bénéfice aux personnes qui s'en emparent : le renforcement de la confiance en soi, une meilleure appétence avec les autres et avec son environnement, la révélation de talents et de compétences artistiques, une ouverture sur le monde, la découverte de pratiques jusque là inexplorées...

Ces constats se sont particulièrement retrouvés dans les actions développées dans le cadre du programme Respirations.



Ce programme vise à permettre l'accès à la culture artistique et scientifique aux enfants, jeunes et familles en situation de précarité et d'isolement.

Le programme a également vocation à permettre aux intervenants sociaux de se former à la médiation culturelle pour développer et animer des ateliers culturels dans les structures sociales d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement.

Le programme Respirations est financé par la direction générale de la cohésion sociale, dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Il est co porté par la Fédération des acteurs de la solidarité, Cultures du coeur et les petits débrouillards.

En Auvergne-Rhône-Alpes, les réseaux impliqués dans Respirations sont cultures du coeur Isère, cultures du coeur Auvergne, les petits débrouillards Auvergne-Rhône-Alpes et la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes.

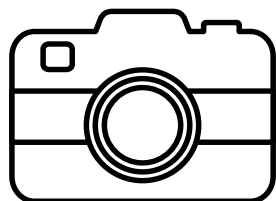
En 2020, plusieurs projets ont bénéficié aux enfants, familles et jeunes de la région : sorties nature ou sportives, stages sur la biodiversité ou l'alimentation, initiation à la photographie, ateliers manuels, découverte de la faune et de la flore sont des exemples d'actions réalisées cette année sur plusieurs territoires.

Ces actions ont pu avoir lieu grâce à des financements du Ministère de la culture, de la Fondation Nexity et de la Fédération nationale. Cela répondait à un besoin identifié par plusieurs structures sur la nécessité de proposer des activités aux personnes accueillies pendant les vacances ou les temps périscolaires, après la longue période de confinement et de fermetures de tous les espaces de culture et de loisirs. 180 personnes, familles et jeunes, ont pu en bénéficier pendant les vacances scolaires.



Un partenariat avec l'agence nationale des chèques vacances a également permis de répondre aux demandes de séjours des personnes, que ce soit des familles ou des personnes isolées. En 2020, en Aura, 98 projets se sont réalisés avec un total de 346 personnes, soit 100 familles et 24 personnes seules.

Par ailleurs, grâce à un partenariat avec le salon du livre et de la presse jeunesse de Seine Saint Denis, 17 associations de la région ont reçu des cahiers de lecture pour les enfants, un cadeau bienvenu pour terminer l'année !



**Focus sur le projet photo réalisé pendant l'été 2020
dans plusieurs lieux de Grenoble**

S'initier à la photo avec son téléphone portable, apprendre des techniques photographiques, savoir quels réglages utiliser, pour regarder autrement ce qui nous entoure et découvrir son environnement proche avec un regard curieux et une perception différente.

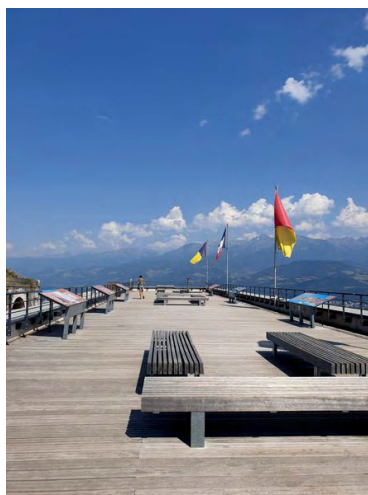
Cultures du Coeur Isère a proposé des ateliers auxquels 3 structures iséroises ont participé pendant l'été Respirations. Ces ateliers étaient animés par une photographe professionnelle.

- **Retour de la photographe**

"Découvrir des oeuvres ce n'est pas « se cultiver », c'est cultiver tout court : s'entraîner à regarder le réel, savoir qu'il est possible en le regardant autrement de le transformer, de transformer la relation qu'on a avec lui, et donc se donner l'opportunité d'agir sur son propre avenir"

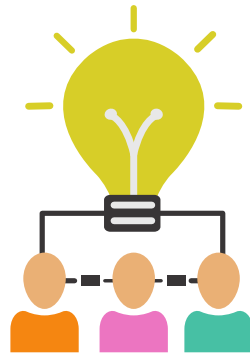
- **Retour d'un participant**

"C'est trop joli ici ! Et c'est facile de venir ! Demain je reviens !"



La Fédération régionale est depuis 15 ans organisme de formation et propose principalement des formations courtes sur différents sujets : IAE, accompagnement des publics, accompagnement santé, posture professionnelle, accueil des personnes placées sous-main de justice... Ces formations sont accessibles aux professionnels de l'action sociale et de l'insertion professionnelle.

Le bilan de l'année 2020 est particulier, compte tenu de la crise sanitaire, qui a eu un impact sur notre activité de formation. En effet, nous avons arrêté intégralement l'activité formation de mars à mai 2020, et la reprise s'est réalisée de manière très progressive ensuite (formation en distanciel dans un premier temps). L'activité a repris de manière plus significative en septembre, mais sans retrouver un niveau similaire à celui de 2019.



EN 2020

- 233 stagiaires formés
- 37 jours de formation
- 17 sessions de formation

Comme les années précédentes, la plupart des stagiaires viennent du département du Rhône (41.5%). Cela s'explique notamment par la réalisation de plusieurs formations en Intra, dans de grosses associations du territoire, mobilisant un nombre important de participants.

Beaucoup de stagiaires viennent également de l'Isère, la Loire et la Haute-Savoie, ce qui peut s'expliquer par une proximité géographique avec Lyon notamment ou encore la mise en place de sessions en intra ou délocalisées sur les territoires.

En effet, depuis 2019, dans un souci de proximité, nous proposons nos formations au plus proche des territoires, en favorisant des sessions dans les structures, pour toute une équipe, ou alors des sessions délocalisées sur les territoires.

En 2020, 4 thématiques sur les 5 proposées par la Fédération, ont été mobilisées. Depuis plusieurs années, la thématique « Accès aux droits » ne rencontre pas le public escompté. Outre le caractère particulier de l'année 2020, ce sujet étant fortement d'actualité, il conviendra pour 2021 et les années suivantes de voir comment mobiliser sur ce sujet.



La Fédération régionale a entamé un travail sur les programmes que nous proposons dans notre catalogue afin de répondre aux mieux aux attentes et être en adéquation avec les besoins en formation des professionnels.

La Fédération régionale a également mis en oeuvre d'autres formations, dans le cadre d'actions spécifiques sur des territoires ou dans le cadre d'un financement.

- Dans le cadre d'un appel d'offre couvrant la période 2019-2020 nous avons été sélectionnés pour réaliser des formations à destination des professionnels du secteur AHI et des professionnels de la Métropole de Grenoble à la dynamique du rétablissement.

En 2020, compte tenu du contexte, une unique session de formation, à distance, a été réalisée, à destination de 12 travailleurs sociaux.

Un travail partenarial est en cours avec la Métropole de Grenoble, afin de voir quelles sont les suites à donner à cette action.

- Dans le cadre d'un travail partenarial pour accompagner la logique de déploiement du logement d'abord et du « un chez soi d'abord » dans le département du Puy de Dôme, nous avons été sélectionné en tant que prestataire de formation et d'accompagnement pour les professionnels du territoire.

Nous avons ainsi réalisé des formations portant sur la dynamique du rétablissement, à destination des travailleurs sociaux et des cadres : 3 sessions de formation à destination de 38 professionnels ont pu être avoir lieu en 2020.



FORMATION ETAIE

Initialement prévue en mars 2020, la troisième promotion de la formation certifiante ETAIE dans notre région a ouvert en novembre 2020, avec la mise en place de conditions d'accueil respectant les règles sanitaires s'imposant aux organismes de formation.

Si plus de 25 SIAE et encadrants techniques d'insertion ont manifesté l'intérêt d'intégrer la formation ETAIE en 2020, seulement 10 professionnels ont pu voir leur démarche aboutir, notamment pour des problématiques de financement de la formation.

Cette promotion se terminera en janvier 2022, par le jury de soutenance à Lyon.



Perspective :

une exigence qualité de plus en plus forte pour les organismes de formation

Promulguée le 5 septembre 2018, la loi n°2018-771 pour la liberté de choisir son avenir professionnel modifie en profondeur le système de formation professionnelle et d'apprentissage, qu'il s'agisse de la gouvernance, des acteurs et financeurs ou des dispositifs mobilisables pour se former ou évoluer professionnellement.

Concernant l'activité organisme de formation, un des impacts directs est la mise en place, au plus tard pour le 1er janvier 2022, de l'obligation de certification, sous le label « QUALIOPI »

INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

A

E

E

M

P

L

O

I



Un nouveau contexte : le Pacte Ambition pour l'IAE

L'objectif national est d'accueillir 240 000 personnes en parcours d'insertion par an en 2022 contre 140 000 personnes en 2018.

Pour la Fédération, il s'agit :

- D'accompagner les adhérents (IAE et AHI) dans leurs projets IAE (création d'Atelier Chantier d'Insertion-ACI, développement des activités, etc.)
- D'appuyer et orienter les porteurs de projets ACI

La plateforme de l'inclusion : un changement historique

C'est une réponse aux objectifs du Pacte d'Ambition. Elle est portée par le Haut-Commissariat à l'Inclusion dans l'Emploi et à l'Engagement des Entreprises, la Délégation Générale à l'Emploi et la Formation professionnelle, Pôle Emploi et accompagnée par la Direction Interministérielle au Numérique.

La plateforme a été mise en place grâce à la start up d'Etat ITOU dans un contexte de développement national et avec une méthode originale dans une optique de simplification.

Objectif : Proposer une solution numérique intégrée permettant de lever les freins limitant aujourd'hui l'action de l'IAE

- Simplification des démarches pour faciliter la mise en relation des candidats à l'emploi dans l'IAE avec les structures d'insertion
- Evolution : Extension de la liste des prescripteurs habilités

Les adhérents du secteur AHI intègrent la liste des nouveaux prescripteurs IAE. Plusieurs webinaires d'informations territoriaux à destination des nouveaux prescripteurs ont été organisés sur l'ensemble des départements d'AURA, entre octobre et décembre 2020, dans le cadre de la plateforme inter-réseau IAE.

La plateforme inter-réseau IAE

Poursuite des actions réalisées sur la l'ensemble de la région AURA en inter-réseau IAE, avec un co-financement DIRECCTE AURA. Sur les 7 actions portées en 2020 dans le cadre de cette plateforme in-réseau, nous avons fait le choix de mettre en avant deux actions particulièrement marquantes sur 2020, en lien avec notamment avec le contexte et les enjeux actuels du secteur IAE.



Des webinaires thématiques d'accompagnement renforcé et des échanges de pratiques pour les professionnels de l'insertion

Webinaires organisés en groupe d'au maximum 12 professionnels et animé par un intervenant spécialiste de la thématique abordée. Des temps participatifs et pas uniquement descendants, avec comme objectifs :

- Outiller et accompagner les professionnels pendant le confinement
- Favoriser le maintien de l'accompagnement et donc la reprise à la sortie du confinement
- Anticiper les répercussions de la sortie du confinement pour les professionnels

18 webinaires réalisés, 190 participants, exemples de thématiques abordées :

- Comprendre, accepter et gérer les émotions – Exprimer ses besoins
- Se reconstruire une identité professionnelle dans un projet collectif
- Mobiliser une équipe en reconstruction post crise, motivation, sens du travail

Des thématiques ont également été traitées par les directions. 12 webinaires ont été organisés pour 114 participants. Exemples de sujets abordés :

- La posture de dirigeant, gérer ses craintes et rassurer ses équipes
- Outils de pilotage financier : comment lever les incertitudes financières et anticiper l'avenir ?

Les groupes d'échanges de pratiques, avec comme objectifs, entre autres :

- Echanger sur les outils et pratiques mis en place pour favoriser le maintien du lien et de l'accompagnement à distance
- S'enrichir mutuellement des expériences de chacun, identifier des outils et méthodes pour prévenir les ruptures de lien et trouver de nouveaux moyens d'accompagner dans les parcours professionnels
- Approfondir les connaissances en lien avec les problématiques rencontrées avec les salariés en contrat d'insertion

Exemples de sujets abordés :

- Les contraintes de gestion avec les différents confinements
- Suivi émotionnels des salariés : peur, craintes, soucis familiaux
- L'adaptation du travail : organisation télétravail facilitante pour les tâches administratives
- Posture et techniques d'accompagnement adaptées face à des situations complexes

Sensibilisation des nouveaux prescripteurs IAE

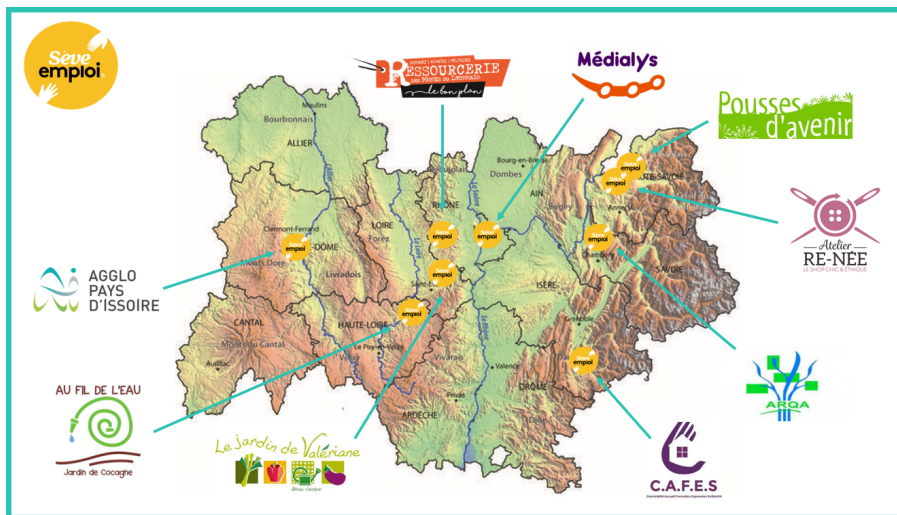
Des Webinaires proposés aux nouveaux prescripteurs ont été déclinés en binômes de réseaux sur l'ensemble des départements de la région AURA, afin de :

- Permettre l'interconnaissance entre ces nouveaux prescripteurs, très majoritairement issus de l'action sociale et l'IAE, acteurs socio-économique
- Comprendre la réforme en cours du Pacte Ambition IAE, la place des nouveaux prescripteurs et l'outil numérique que représente la plateforme numérique de l'inclusion.

Ce temps de sensibilisation a permis de réunir au total sur les 12 webinaires réalisés, 377 prescripteurs et partenaires de l'inclusion. Le second temps a été réalisé en partenariat avec les gestionnaires de la plateforme de l'inclusion, afin de proposer des webinaires techniques de prise en main de l'outil numérique.

En synthèse, cette action a permis :

- D'initier un travail d'interconnaissance essentiel avec un nombre conséquent de nouveaux prescripteurs
- De développer en trois mois 12 évènements co-animés par 48 professionnels de l'inclusion avec systématiquement des représentants de l'État, des réseaux, des SIAE locales et le plus souvent du Pôle Emploi
- De réaffirmer collectivement et systématiquement l'expertise et la place du service public de l'emploi dans un périmètre de prescriptions élargi et modernisé
- De soutenir la capacité et la lisibilité de la région AuRA à développer une action cohérente et efficace à l'échelle régionale



Ce programme est porté par la Fédération des acteurs de la solidarité dans le cadre du Plan Stratégie Pauvreté. Il est essaimé en 2021, pour sa première session en Auvergne-Rhône-Alpes

Une équipe de formateurs et une animatrice régionale accompagnent les SIAE durant un an pour développer des services de ressources humaines auprès des entreprises de leur territoire.

9 ACI d'Auvergne-Rhône-Alpes ont intégré SEVE Emploi pour la session 2021, dont 3 adhérents de la Fédération.

L'Atelier Re-Née, en Haute-Savoie, assure la collecte, le tri et la vente de textile, mais propose aussi ses propres créations avec son atelier de couture. Son voisin, Pousses d'Avenir, produit des légumes bio pour garnir ses paniers.

Dans ses belles montagnes iséroises, CAFES effectue des travaux dans le bâtiment et en environnement forestier.

Sur le réseau de transport en commun de l'agglomération lyonnaise, les salariés de Médialys accueillent, informent, et proposent des actions de médiation aux usagers du réseau.

La Ressourcerie des Monts du Lyonnais, dans le Rhône, collecte, valorise, relooke, et revend dans ses cavernes d'Alibaba meubles, vêtements et objets du quotidien, tout en sensibilisant à des modes de consommation éco-responsable.

Dans le Puy-de-Dôme, l'équipe de CAPIssoire (Communauté d'Agglomération du Pays d'Issoire) est répartie entre la ressourcerie et l'atelier Hors-Les-Murs, qui met en œuvre des actions d'entretiens de locaux, de collecte de bio déchets destiné au composte qui alimente leur jardin maraîcher.

ARQA est une régie de quartier en Savoie qui assure des prestations d'entretien des locaux et des espaces verts, de peinture et de placo-plâtre, ainsi qu'un service de blanchisserie.

Le Jardin de Valériane, dans la Loire, et Au fil de l'eau dans la Haute-Loire, produisent quant à eux des paniers de légumes bio et locaux produits par leurs soins.

Leur entrée dans le programme SEVE Emploi leur permettra d'enrichir le large panel d'actions pour permettre à leurs salariés en transition professionnelle de construire et réaliser leurs projets, et pour proposer des solutions et services RH aux entreprises, pour faciliter le recrutement et sécuriser l'intégration. Leur année de formation-action comprend 9 journées rassemblant les permanents dans chaque SIAE, mais aussi des séminaires régionaux et nationaux pour favoriser les échanges et les rencontres inter-structures.

En 2020, le sujet de la participation a été mis à mal par la pandémie qui a conduit les personnes en situation de précarité dans des situations d'isolement, de restrictions d'accès aux droits, de fragilité, de santé encore plus accentuées.

En effet, la fermeture des espaces collectifs, des administrations, des lieux de restauration, les difficultés pour accéder à des rendez-vous médicaux, à l'alimentation, à une vie sociale, aux diverses démarches administratives ont renforcé les inégalités. Les situations de grande précarité se sont développées, illustrées par de nombreux témoignages de personnes ayant vécu des expériences dramatiques pendant notamment la période du premier confinement. Ces témoignages ont notamment été récoltés par ATD Quart Monde, nous en avons relayé certains.

Témoignage de Denis :

" On est dans la merde et ils ne font rien. Il y a des annonces pour les entreprises, pour les autres et rien pour nous. La crise financière, on va vraiment la prendre dans la gueule. Et s'ils sortent de l'argent, ils vont le donner pour les hôpitaux, pour les masques. Qu'est ce que tu veux qu'ils aident ceux qui sont dans la merde. Et maintenant, quand les policiers me voient, ils se foutent de ma gueule. Ils disent : « Ouais, lui il est SDF. » alors que normalement, ils ne me remarquent même pas. Je suis habillé proprement, je me tiens comme tout le monde, ils ne voient pas que je galère. "

Témoignage de Zyad :

"C'est la prison ici. C'est tout fermé. Il y a trop de stress. Je crois qu'ils vont rallonger de quatre semaines. C'est pas possible. Les gens ils deviennent malades à pas sortir, pire que s'ils sortaient dehors. Moi, je suis stressé alors je remplis mon attestation et je sors. Je fais attention. Je croise personne. Hier je suis parti loin..."



ATD
QUART MONDE

Depuis fin 2019, la Fédération régionale a entamé un travail avec la délégation du Rhône d'ATD Quart Monde autour des conseils de vie sociale dans les structures du département. Pourquoi cette réflexion ?

Parce que, malgré leur inscription dans la loi du 2 mars 2002 du code de l'action sociale et des familles, la mise en œuvre d'un Conseil de Vie Sociale reste un défi qui nécessite l'implication de tous : les responsables des établissements, les salariés chargés de les animer et les personnes qui y prennent part, qu'elles soient accueillies, hébergées, bénévoles ou salariées.

Plusieurs réunions ont eu lieu, avec des professionnels et des personnes accueillies pour, dans un premier temps, identifier ce que permettent les CVS, les difficultés rencontrées et les moyens à mettre en œuvre pour que ça marche.

Quelques extraits des échanges entre les participants :

Ce que permettent les CVS

" Les CVS permettent de faire des projets ensemble, de donner son avis, de décider collectivement "

" Les CVS permettent d'améliorer son espace de vie et son quotidien, ça reste un espace où on peut exprimer ce qui ne va pas, ce qu'on aimerait changer "

Les difficultés rencontrées

" Il y a des préjugés et des jugements de la part des professionnels, une stigmatisation qui empêche la prise en compte de la parole "

" Il est difficile de laisser de côté l'expression individuelle, en lien avec des problèmes personnels, et de favoriser l'expression collective du groupe "

Ce qui aide pour que ça marche

" Poser un cadre, avoir des règles et des repères "

" Etre à l'écoute, se sentir à l'aise pour parler "

Dans un deuxième temps, nous avons prévu de travailler plus spécifiquement sur 2 ou 3 thématiques dans l'objectif de proposer une journée d'étude en novembre 2020. Nous n'avons pas pu organiser cet événement en raison des restrictions sanitaires en vigueur. Cependant, la réflexion se poursuit avec les structures engagées dans la démarche pour aller plus loin et envisager de nouvelles réunions de travail dès que les conditions seront réunies pour des temps en présentiel.



Les liens avec les acteurs de la participation de la région

La participation est un sujet dont s'emparent de nombreux réseaux, collectifs, associations... Il est important de se rencontrer et d'échanger afin de mieux identifier qui fait quoi, et où pour une meilleure cohérence et efficacité de nos actions respectives. En 2020, 2 rencontres ont eu lieu avec différents acteurs de la participation avec lesquels nous travaillons, que nous soutenons :

- **Secours catholique**, qui fait des formations pour renforcer les compétences des personnes en situation de précarité dans le but de développer leur participation
- **Association Entourage sur Lyon**, qui donne aux personnes exclues et isolées les réseaux de soutien dont elles ont besoin, pour rebondir et leur permettre de reprendre leur place dans la société
- **Plateforme participation Isère**, qui travaille sur les besoins exprimés par les personnes rencontrées dans les structures pour élaborer des propositions d'évolution dans les pratiques
- **Collectif SOIF de connaissances**, qui réunit des chercheurs, des professionnels du travail social, des formateurs et des personnes ressources pour élaborer des modules de formation et faire de la recherche
- **Fondation Armée du Salut, cité de Lyon**, qui anime le conseil régional des personnes accueillies/accompagnées, une instance qui réunit des personnes concernées par la lutte contre la précarité et la réduction des inégalités
- **Chaire Publics des politiques sociales à Grenoble**, dédiée aux travaux portant sur les bénéficiaires, usagers, destinataires, ressortissants, des politiques publiques
- **Comité D-Base Drôme**, regroupant des professionnels du secteur social et des personnes concernés qui travaillent ensemble sur des sujets qui les concernent, pour faire bouger les choses sur leur territoire.

La Fédération régionale soutient les actions du Comité D-Base et du CRPA dans le cadre d'un financement de la DRDJSCS (aujourd'hui Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités-DDETS).

La commission santé

En 2020, la commission Santé s'est étoffée, de nouveaux participants ont rejoint la dynamique, renforçant encore davantage les échanges, les croisements d'expériences. Cependant, l'animation de cette commission et des projets qu'elle porte a été impactée par la crise sanitaire.

Depuis juin 2019, la commission Santé préparait l'organisation d'une journée consacrée à ce thème « Promotion du bien-être auprès des personnes accompagnées ». Cette journée était prévue le 17 mars 2020, date d'entrée du 1er confinement... Après avoir reporté deux fois cette journée, la commission a finalement décidé de l'annuler et de la reprogrammer ultérieurement, lorsque la crise sanitaire sera davantage derrière nous.

Au cours de l'année 2020, la commission s'est réunie 4 fois : 2 fois en présentiel, 2 fois en visio. Lors de ces commissions, il s'agissait de faire le point sur les actualités nationales et régionales en santé, très fortement ponctuées par la crise sanitaire, mais également pas le resserrement dans l'accès aux soins des personnes en situations irrégulières sur le territoire, ou demandeurs d'asile. Ce que déplore la Fédération des acteurs de la Solidarité.

En 2021, la commission suivra de manière rapprochée la déclinaison des mesures annoncées par le Ségur de la santé, et plus particulièrement la mesure 27 qui concerne notre secteur. La commission souhaite aussi réfléchir à la place et la participation des personnes accompagnées : comment les mobiliser, les impliquer et reconnaître leurs savoirs ?

Accompagnement des conduites Addictives et Précarité

Le programme de formation-action pluriannuel financé par l'ARS a démarré en 2019 et s'achèvera en 2022. En 2020, la mise en œuvre des actions a été fortement impactée par la crise sanitaire. De nombreuses actions prévues en présentiel ont dû être reportées, d'autres en revanche non prévues initialement ont vu le jour au cours du 1er confinement :

- Accompagnement de structures AHI et Logement (AHI-L) par certains Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) ou équipes d'addictologie dans la mise en œuvre de protocoles pour permettre, encadrer et sécuriser la consommation de produits psychoactifs dans les structures

- Rédaction et diffusion d'un courrier à destination des Directions Départementales de la Cohésion Sociale (actuelles DDETS) et Conseils d'Administration des structures AHI-L afin de les sensibiliser à l'importance de définir une politique vis-à-vis de l'accompagnement des conduites addictives

- Diffusion de fiches pratiques et vidéos « Réduction des Risques et des dommages », « gestion des consommations en structures »

A partir d'octobre 2020, un groupe de travail mixte réunissant professionnels de l'addictologie, professionnels de l'insertion et personnes ressources s'est constitué, il a pour mission l'élaboration d'un outil/kit/fiches repères (la forme est à déterminer avec le groupe) permettant d'accompagner, de guider les structures qui souhaitent faire évoluer leurs pratiques concernant l'accompagnement des conduites addictives.

En partenariat avec l'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé, un travail d'adaptation de la formation « Renforcement des Compétences Psychosociales » a démarré afin qu'elle corresponde au mieux aux professionnels des structures de l'AHI-L mais aussi aux professionnels des structures de l'IAE.

En 2020, une enquête de terrain sur la place de l'alcool dans trois centres d'hébergement du Rhône a également été initiée. Cette enquête est conduite par deux chercheurs et des étudiants en licence 1 de sociologie de l'université de Lyon 2.

Précarité et santé : vers de nouvelles pratiques pour les acteurs de la solidarité

2020, était aussi l'année de la construction d'un projet « santé » prenant la suite du projet financé par l'ARS qui consistait à accompagner plusieurs territoires en Auvergne Rhône-Alpes vers le développement de dispositifs « Un chez Soi d'Abord ». Le projet qui a démarré en 2020 et court jusqu'au 31 décembre 2021, s'articule en 3 axes. Une pluralité de financeurs permet l'animation et la mise en œuvre des actions de ce projet. Si l'accompagnement vers le Un Chez soi D'abord se poursuit, celui-ci est complété par d'autres volets ce qui permet une prise en compte plus globale des problématiques santé rencontrées par les structures, professionnels et personnes accompagnées. Le projet a pour objectif de renforcer les liens entre les acteurs sociaux, médico-sociaux et sanitaires pour favoriser l'accès à la santé des personnes en situation de précarité.

Les actions réalisées

AXE 1 : Accompagner les structures sociales et leurs professionnels en période de crise et post crise Covid-19

- Réalisation d'un bilan de la période de crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 dans le secteur de l'AHJ (mars-septembre 2020)
- Accompagnement multimodal des professionnels des structures AHJ-L
- Groupes d'échanges des pratiques inter-structures à distance, 2 cycles de 5 séances
- Webinaires thématiques à destination des équipes (cadres et non cadres) et à destination des directions et chefs de service
- Accompagnement d'équipe sur site : 9 structures accompagnées

AXE 2 : Améliorer la capacité des professionnels du champ de l'exclusion et de la précarité à mieux prévenir et prendre en charge les personnes en situation de souffrance psychique

- Poursuite de l'accompagnement des territoires de Clermont Auvergne Métropole et de la Haute-Savoie vers le développement du dispositif Un Chez Soi D'Abord
- Développement de l'ingénierie de formation en santé mentale : partenariat, veille sur les nouveautés

Axe 3 : Améliorer l'accompagnement et la prise en charge des personnes en situation de précarité vieillissantes au sein des structures AHJ-L

- Démarrage d'une étude exploratoire identifiant les enjeux, besoins et initiatives dans le champ du vieillissement et de l'AHJ. Finalisation de l'étude prévue en octobre 2021
- Formalisation du partenariat Plateforme Vieillesse et Précarité portée par l'association le Relais Ozanam et la Fédération des acteurs de la Solidarité
- Capitalisation des outils « Vieillesse & Précarité » existants dans le cadre du réseau de la Fédération des acteurs de la Solidarité

Les administrateurs régionaux



Collège administrateur d'association

BASTIN Maryse, association Entraide et Abri
BEDIAT Patrick (Vice-Président), association Entraide et Abri
BOSC Jean Jacques, association Diaconat Protestant
DAVID Annie (secrétaire adjointe), association Relais Ozanam
GUILLOT Jany (Vice Présidente d'honneur), association Amicale du Nid
JACOB Michel, association Collectif 31 (Ardèche)
LAI-PUAITTI Marisa (Présidente), école santé social sud-est
LANGANAY Jean-Yves, LAHSO
THIBERGHIEN Philippe, association Alynea

Collège Salarié Cadre d'association

BRUNAT-MORTIER Marion, CCAS Grenoble
CHAMBOLLE Luc, association Medialys
COURIOL Yvan, association Entraide Pierre Valdo
DAVEINE Jean-Marc (trésorier), association Foyer du Lemman
JAROUSSE Hélène, association France Horizon
KLANJBERG Sarah (Vice-Présidente), association Acolea
LUCOT Yannick (trésorier adjoint), association Viltais
RAYE Philippe, association Renaitre
SILVENTE Francis (Vice-Président et Secrétaire), association Relais Ozanam
TARRICONE Chrystel, association L'Oiseau Bleu

Collège Salarié Non cadre d'association

ADA Amandine, association L'Oiseau Bleu
DURRIS Régis, association Althea
PRADIER Paola, Comité D-Base

Collège personne bénéficiaire de l'action de notre fédération

COUTARD Steve, Comité D-Base
FOUCARD Jacques
KRUGER Bodo

Délégués Départementaux

BOUR Stéphane, association Solen (Ardèche)
CAPPE Véronique, association Diaconat Protestant (Drôme)
GALLAND Alain, Foyer Vers l'Avenir (Loire)
LOMBARDY Mathieu, CCAS de Clermont Ferrand (Puy de Dôme)
VAUSSENAT Alexis, association Althea (Isère)
TAMBURINI Paule, association La Sasson (Savoie)



L'équipe de la FAS régionale



Fanny Gagnaire
Coordinatrice régionale
Accueil-Hébergement-Insertion
Logement



Pascale Blanchetière
Délégue régionale



Emmanuelle Tello
Coordinatrice régionale
Emploi-Formation-ETAIE



Alexandra Vaudatin
Animatrice régionale
Seve emploi



Delphine Charlet
Chargée d'administration et de
communication
Animation action culture
Coordinatrice régionale
programme Respirations



Christèle Hervagault
Chargée de mission santé



Eva Pottier
Stagiaire plaidoyer et
appui Covid



Joanna Bartellemy
Stagiaire participation

Nos actions ont été soutenues par





Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes

63 rue Smith, 69002 Lyon

www.federationsolidarite.org/regions/auvergne-rhone-alpes



Fédération
des acteurs de
la solidarité

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES